

Langton, Francis Besidy, William Fairbairn, Cain Connors, John Landers, John Beaudry, Thomas Brown, James Brown, Timothy Connors, Patrick Connors, Edward Brown, David Brown et E. Earle qui cesseront d'en faire partie, pour être de nouveau inclus dans les municipalités de Masham et Wakefield, suivant qu'ils peuvent se trouver dans les limites de l'une ou de l'autre municipalité.

40. Eriger le canton de Cawood, dans le comté de Pontiac, en municipalité scolaire avec les limites qui lui sont assignées comme canton.

50. Eriger en municipalité scolaire le canton de Pohénégamook, dans le comté de Kamouraska, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme canton.

60. Eriger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Sainte-Françoise, dans le comté de Temiscouata, avec les mêmes limites qui lui sont assignées pour les fins religieuses et les autres fins civiles.

Par ordre en conseil en date du 23 septembre 1875, faire le changement suivant dans les limites de la municipalité scolaire de Saint-Patrice de Beauvillage, savoir : annexer à la municipalité de Saint-Sylvestre Nord, aujourd'hui Saint-Patrice de Beauvillage, la concession du petit lac, et la partie sud de la concession de l'Embarras, comprenant les deux côtés est et ouest de la rivière Beauvillage, s'étendant vers le sud depuis la terre appartenant à Abraham Paré exclusivement, à l'est de la rivière Beauvillage, et depuis la terre de Pierre Labonté ou ses représentants, du côté ouest de la rivière Beauvillage, aussi exclusivement, jusqu'à la paroisse de Saint-Sylvestre Nord, aujourd'hui Saint-Patrice de Beauvillage.

Par ordre en conseil en date du 10 octobre 1875, séparer le village de Dixville, dans le canton de Barford, du dit canton, pour les fins scolaires, et l'ériger en municipalité séparée, sous le nom de "village de Dixville," avec les limites suivantes, savoir : comprenant les lots Nos. onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept, dans les troisième, quatrième et cinquième rangs du dit canton, et la partie sud des lots Nos. douze, quinze, seize et dix-sept, dans le sixième rang.

Par un autre ordre en conseil, en date du 11 du courant, le lieutenant-gouverneur a bien voulu modifier l'ordre en conseil No. 188, du cinq juin dernier, relativement à la municipalité de Notre-Dame des Anges, en substituant la description suivante à celle donnée dans le dit ordre en conseil, savoir :

Séparer de la municipalité de Saint-Sébastien, les lots Nos. trente-et-un, trente-deux, trente-trois et trente-quatre, de la neuvième concession, les lots Nos. un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit inclusivement, ainsi que le terrain et les moulins de M. A. C. W. Rice, dans la concession dite concession est, les lots Nos. quatorze, quinze et seize, de la huitième concession, (seigneurie de Noyon,) les lots neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze, de la dixième concession du canton de Stanbridge, et les lots sept et huit, de la onzième concession (Saint-Damien), pour les annexer pour les fins scolaires à Notre-Dame des Anges, comté de Missisquoi, le dit changement devant prendre effet à compter du cinq juin dernier.

DIPLÔMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DE St. HYACINTHE.

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F) : Mlle. Louise Tétro.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlles. Albina Phaneuf, Hermine St. Laurent, Sophronie Dutilly, Alphonsine Lajoie, Déla Hogé, Marcelline Riendeau et M. J. A. Morin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) : Mlles. Philomène Vigeant et Agnès Fleury.
3 août, 1875.

N. Gervais,
Secrétaire.

BUREAU DE BEAUC.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlle. Mary O'Grady.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) : Mlles. Marie Poutin, Agnès Dodier et Stéphanie Cloutier.
3 août, 1875.

J. T. P. Prolx,
Secrétaire.

BUREAU DE STANSTEAD.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlles. Ellen M. Brown, Lizzie Lorimer et Ida M. Goucher.
3 août, 1875.

C. A. Richardson,
Secrétaire.

Instituteur disponible.

M. A. Glasse, muni du diplôme académique et porteur d'excellents certificats, désire un emploi.

S'adresser à M. N. Lacasse, école normale Laval, Québec.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, OCTOBRE, 1875.

Cinquante-sixième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, tenue le 27 et le 28 mai 1875.

SÉANCE DU 28 MAI.

Présidence de M. A. D. Lacroix.

PRÉSENTS : MM. D. Boudrias, U. E. Archambault, A. Duval, L. Kérouack, J. O. Maudette, Wm. McKay, P. Demers, F. McDermott, A. Grant, J. Chartrand, J. T. Dorais, J. Lefebvre, P. M. Adhémar, M. Lanctôt, N. Gervais, J. Miller, W. Guillemette, E. Leroy, H. E. Martineau, J. Guérin, E. Doin, A. Toupin, J. Brouchoud, J. E. T. Barrette, P. L. O'Donoghue, E. Leblanc, J. Cosson, P. H. Vaillancourt, M. O. Caron, A. Goyette, C. Grégoire, O. Lamarche, J. O. Cassograin et les élèves de l'école normale.

La séance s'ouvre à 7 1/2 h. du soir.

M. le président présente à l'auditoire M. le professeur Arthur Duval, qui donne un *Entretien sur la ventilation*.

Afin de déterminer d'une manière spéciale l'objet de la ventilation, M. Duval nomme les divers corps qui entrent dans la composition de l'air atmosphérique, *oxygène, acide carbonique, azote et vapeur d'eau* : on fait connaître les propriétés respectives et le rôle qu'ils jouent dans l'économie animale et végétale.

Tout le monde sait que lorsqu'on séjourne pendant un temps plus ou moins considérable dans un appartement, l'*oxygène*, qui est la partie respirable de l'air atmosphérique, diminue par un effet de la respiration ; qu'au contraire, l'*acide carbonique*, qui agit d'une manière négative sur l'homme et sur les animaux, ou, en d'autres termes, qui suspend la respiration, et l'*azote*, qui est un gaz tout-à-fait inerte et qui, par conséquent, ne peut entretenir la respiration, augmentent considérablement. L'air devient alors méphitique, irrespirable et doit être promptement expulsé, pour faire place à un air plus frais et qui renferme de l'*oxygène* dans la proportion qu'exige la respiration. Tel est l'objet de la ventilation.

M. Duval parle aussi de la construction et du fonctionnement des divers systèmes de ventilation, et en particulier du système par *aspiration* et du système par *expulsion* forcée de l'air, qu'il regarde comme le plus rationnel. Il en donne de nombreuses applications pour les maisons privées, les écoles et la conservation des aliments.

Voilà, d'une manière abrégée et bien imparfaite, quelques-uns des principes scientifiques que M. Duval a développés avec beaucoup de talent, et que nous aurions voulu reproduire en entier pour le plus grand avantage des membres de l'Association.

La séance s'ajourne au lendemain, à 10 h. de l'avant-midi.

SÉANCE DU 28 MAI.

Présidence de M. A. D. Lacroix.

PRÉSENTS : MM. les inspecteurs d'écoles Valade, Caron et Groudin, MM. D. Boudrias, U. E. Archambault, G. Gervais, N. Gervais, J. Archambault, P. Demers, H. C. O'Donoghue, A. J. Boucher, H. C. Dozois, W. Fahey,